

Atelier Sciences Po – Lycée Jean Rostand (Mantes-La-Jolie).

L'Atelier Sciences Po est une option proposée aux élèves de Première et de Terminale dans le cadre de la Convention d'Éducation Prioritaire (CEP) en partenariat avec Sciences Po Paris.

Un tremplin vers l'enseignement supérieur d'excellence

Sciences Po forme les futurs décideurs dans les domaines politique, économique, juridique ou international. Grâce au dispositif CEP, les élèves du lycée bénéficient d'un accompagnement renforcé pour intégrer cette institution prestigieuse, dans une procédure d'admission parallèle plus accessible. De plus, cet Atelier a pour vocation de stimuler les ambitions scolaires et personnelles des élèves. Il vise à leur donner les clés pour se projeter dans des parcours d'excellence et à les accompagner concrètement vers l'enseignement supérieur, en particulier les grandes écoles comme Sciences Po (mais aussi les CPGE et les autres filières du supérieur).

Fonctionnement de l'atelier

L'Atelier est un temps d'échange et de découverte proposé chaque semaine pendant deux heures, encadré par des enseignants de différentes disciplines (SES, histoire-géographie, français, langues...). À travers une approche pluridisciplinaire mêlant sciences humaines, culture générale, langues et actualité, les élèves développent leurs compétences d'expression, affinent leur réflexion et renforcent leur esprit d'analyse. L'Atelier encourage le travail en groupe, la conduite de projets variés, et offre de nombreuses occasions de rencontrer des intervenants extérieurs : experts, personnalités publiques, anciens élèves de l'Atelier. De multiples sorties scolaires dans des lieux culturels ou politiques viennent aussi enrichir cette expérience dynamique et ouverte sur le monde. Enfin, l'Atelier a pour vocation de préparer l'admission des élèves à Sciences Po Paris en favorisant la constitution des dossiers des élèves et en les préparant aux oraux d'admission.

Evaluation

Les cours fonctionnent comme tout autre enseignement, avec les mêmes obligations d'assiduité et de travail. Néanmoins, cette option n'est pas évaluée : les élèves ne sont donc pas notés et aucune moyenne n'apparaît dans les bulletins. En revanche, elle constitue un atout dans le dossier Parcoursup, où elle sera mise en valeur.

Comment s'inscrire ?

Les élèves peuvent s'inscrire pour l'année prochaine :

- auprès des vies scolaires ou du secrétariat élèves au mois de juin pour l'année suivante.
- en contactant le professeur référent, Régis Loury : regis.loury@ac-versailles.fr